

Compte rendu du Conseil d'administration de l'Afea du 22 octobre 2009

Rédigé par Irène Bellier et Christine Guillebaud

Le 14 11 2009

Le conseil d'administration (CA) s'est tenu à l'Université de Paris X Ouest Nanterre La Défense, S. 404.

Présents – 15 : Ahounou Brice (collège B - Association des Amis de Jean Rouch), Accolas Sophie (collège A), Battesti Vincent (collège A), Bazin Laurent (collège B – Association Française d'Anthropologie, AFA), Bellier Irène (collège A), Camelin Sylvaine (collège A), Chevalier Sophie (collège B – Association Pour la Recherche en Anthropologie Sociale, APRAS), Deschamps Catherine (collège A), Guillebaud Christine (collège B - Société Française d'Ethnomusicologie), Guyader Frédérique (collège A), Houdart Sophie (collège A), Manceron Vanessa (collège A), Raveneau Gilles (collège B – Société d'Ethnologie Française, SEF), Soucaille Alexandre (collège B – Passerelles), Rosselin Céline (collège A),

Excusés – 9 : Denizeau Laurent (collège B – Association Rhône-Alpes d'Anthropologie, ARA), Fournier Sébastien-Laurent (collège A), Julien Marie-Pierre (collège B - EthnoArt), Khatile David (Collège B – Centre International de Recherches Interdisciplinaires en Ethnomusicologie de la France – CIRIEF), Ouellet Patricia (collège B –GRAEA), Maguet Frédéric (Collège A), Musso Sandrine (collège B – Anthropologie Médicale Appliquée au Développement et à la Santé), Rennesson Stéphane (collège B – Association Française pour la Recherche en Asie du Sud-Est, Vallard Annabel (collège A).

Ordre du jour :

- Point sur les nouvelles adhésions,
- Point Finance et ouverture du compte, remboursement des avances individuelles,
- Point sur les propositions de création du site Internet,
- Point sur le Congrès et le texte de proposition du thème « Aux frontières de la connaissance »,
- Point sur la proposition du règlement intérieur,
- Point sur la seconde Lettre de l'AFEA à réaliser,
- Point sur la journée festive à prévoir en janvier,
- Point sur la préparation de l'AG de janvier prochain,
- Questions diverses.

1) Nouvelles adhésions

Depuis le mois de juin, 10 nouvelles adhésions, ce qui porte l'AFEA à 143 membres individuels et 17 membres Associations.

Plusieurs membres du CA souhaiteraient avoir le listing.

2) Finances

En caisse : 5881, 52 €

L' AFA a transféré à l' AFEA le reliquat du budget des Assises (2306,52€)

Compte courant (CB et chéquier) au Crédit Mutuel

La cotisation de la Société d'ethnologie (nouvellement adhérente) est en attente

Remboursement : attente facture de Vincent B. (12€); remboursement à Alexandre S. (43€) pour l'annonce au J.O.

Régler par chèque l'échéance de 23/10 pour hébergement du site des Assises (jusqu'à présent chez « Ouvaton »), dont la propriété a été transférée à l'AFEA (Gilles R. = personne contact ;

Vincent B. = contact technique). Le site AFEA comprendra un onglet « assises » (pour mémoire)

Nécessaire de renforcer la communication et un travail d'explication sur l'AFEA et ses activités pour susciter des adhésions. Après paiement du site web, on n'aura plus de trésorerie.

- Rappeler aux Associations membres de l'AFEA d'informer leurs membres qu'ils bénéficient d'un demi-tarif pour adhérer à l'AFEA, voir insertion dans leur propre bulletin d'adhésion.

- Diffuser la lettre de l'AFEA par l'intermédiaire des associations membres.

Pratiquement aucun retour du mail adressé aux revues et associations en juin.

3) Site Internet

Réévaluation à la baisse des devis après diminution de nos exigences, mais sans concession excessive quant à la qualité souhaitée. Sont notamment abandonnées les fonctions d'extraction de données de la base de données dans la fonction annuelle (pourra être demandé plus tard, l'année prochaine, au prestataire), la rubrique « cartographie » (de l'ethno), ainsi que les questions de charte et intégration graphiques des forums.

La Commission Site a sérieusement examiné les propositions de l'entreprise Alternatik-AB et Mutins, aux devis similaires en termes de coût.

Décision arrêtée sur Alternatik-AB pour un montant de 5 400 €. L'entreprise propose des alternatives intéressantes pour les développements futurs (groupe participant à la communauté libre Spip, ce qui permet de bénéficier de ses développements à des prix peu élevés par la suite par cession de nos développements à la communauté. Le suivi technique sera assuré sur un an.

Le site sera disponible dans les 2 mois.

Il faudra travailler rapidement aux contenus pour le remplir et prendre un certain nombre de décisions quant à son fonctionnement. Le site pourra ainsi être présenté à l'AG prochaine.

4) Point sur la journée festive

Sophie Accolas a prospecté auprès de différents établissements culturels. C'est avec « Mains d'œuvre » (centre situé à Saint-Ouen) qu'elle a pu obtenir les tarifs suivants : location d'une salle de 100 places au prix de 300 euros HT. Le lieu propose la vente de repas entre 8 et 12 euros. Les autres perspectives (cartoucherie de Vincennes, 104) s'avèrent impossibles.

Une longue discussion se tient sur les points suivants : faut-il organiser cette journée en même temps que l'AG ? Comment faire rentrer des fonds à cette occasion alors que nous devons louer un lieu ; comment attirer du monde (festival de films, concert autour d'un musicien connu...) ; difficulté à organiser l'AG lors d'un événement payant, etc.

Il est décidé de **dissocier l'AG de la journée festive**. Cette dernière devra être organisée **plus tard dans l'année**. Il s'agira de préparer une journée présentant l'AFEA (vitrine) en s'appuyant sur les associations membres qui pourront proposer des événements (musique avec les ethnomusicologues, anthropologie visuelle, foire aux livres etc.). L'idée est de rassembler aussi hors AFEA, d'où l'importance du lieu (non académique, plutôt culturel => « Mains d'Œuvres » reste une bonne alternative) et des activités proposées (projections, concerts).

5) Point sur la préparation de l'AG de janvier prochain

Ce sera une AG standard, le matin. Pot offert.

Lieu à définir parmi : Amphi EHESS, Muséum, MSH, Nanterre, École d'architecture du 13^e (Catherine se propose de voir si disponibilité dans l'École d'archi).

6) Point sur le Congrès et le texte de proposition du thème « Aux frontières de la connaissance ».

- Accord sur le thème, mais repenser l'intitulé (source de confusion avec le projet ministériel).
Première suggestion « NO LIMIT ».

- Poursuivre la réflexion pour l'appel à proposition, enlever la récurrence de l'expression « mode de production », garder l'optique d'un thème ouvert pour mettre en valeur la diversité des objets au sein de l'anthropologie. Le projet scientifique (en séances plénières) ne doit pas être flou.

- Compléter par une réflexion sur l'architecture du Congrès (plénière, ateliers, place pour les activités AFEA –RRT/GT qui doivent s'exprimer), conseil scientifique, comité d'organisation, durée, etc. Ce travail doit être fait rapidement pour commencer à prendre contact avec l'institution qui hébergera. Poursuivre la réflexion sur l'articulation souhaitée entre le CA, le groupe Congrès et le département hébergeur (ne doit pas rester que dans une place logistique, organisation en collaboration).

- Ouverture sur des propositions individuelles et des propositions de sessions. Plusieurs solutions possibles à la mode AAA, CTHS ou AFS.

- Viser l'association de différents partenaires pour l'organisation du Congrès (pour subvention région, mairie, DRAC), les financements émanant de la « société civile » ne doivent pas être négligés.

Commentaire [vbat1] : Qu'est-ce que c'est ?

- Discussion sur les modalités d'information des laboratoires et départements comme potentiels « hébergeurs » du Congrès (large courrier qui permet aussi de faire connaître [les intentions de] l'AFEA ou prise de contact ciblée ?)

- Réfléchir aux modalités d'association dans un comité d'organisation.

- Le lieu : province plutôt que Paris, si possible (ex : Université Lyon, Marseille Vieille Charité).

- Elaborer un calendrier.

- Etre prêt pour présenter à la prochaine Assemblée générale une proposition de congrès, si possible inscrire l'appel à proposition dans la prochaine Lettre.

=> Se préparer à faire circuler le texte programmatique le plus largement possible pour membres individuels, assoc, RRT (réseaux de recherches thématiques).

Le CA engage le Congrès qu'il prépare avec le GT (groupe de travail).

5) Point sur la proposition du règlement intérieur

Article 1 : CA

- observation sur la présidence du CA :

=> le choix du Président de l'Afea comme président de CA se présente comme plus efficace pour la conduite des discussions aux fins de prise de décision

article 2 : Bureau

- Correction : le CA « élit » (et non « choisit ») parmi ses membres...

- observation sur la parité - demande d'introduire une parité « statutaire/hors statut » :

=> outre le fait que c'est difficile à réaliser puisque l'on ne demande pas les statuts de chacun à l'adhésion, il est indispensable que les membres du bureau agissent pour la totalité des composantes de l'Afea, laquelle est sensible à la question des statuts, et non pour leur propre coterie, quelle qu'elle soit.

Commentaire [vbat2] : Difficile d'appeler des « hors-statut » une coterie... !

- observation sur le fait qu'un(e) président(e) d'association ne peut devenir président de l'AFEA. Désir d'étendre le non cumul des mandats à tous ceux qui occuperaient des fonctions CNRS, CNU, etc... :

=> La disposition vise à éviter la confusion possible entre 2 associations, l'Afea et l'association-membre.

- Capacité à prendre une décision urgente : il peut être difficile de consulter le CA dans certaines situations engageant l'AFEA (par exemple une signature de soutien à une action de

réseau à fournir dans des délais très brefs). La disposition inquiète certains membres du CA. Elle est supprimée.

Article 6 - Organisation du Congrès

- « Le congrès est organisé par le CA qui pilote l'ensemble des opérations (...) », remplacé par « Le CA pilote l'ensemble des opérations (...) »
- dernier paragraphe : ajouter « et les associations adhérentes »

Art 8 : communication

- ajouter : les CR (comptes rendus) de réunion de CA seront mis en ligne sur le site web,
 - ajouter : la régulation du site est faite sous la responsabilité éditoriale du Président de l'AFEFA,
 - ajouter : site et nom de domaine sont la propriété de l'association,
- Il est décidé que cet article devra être revu par le groupe RI (Règlement intérieur de l'Afea).

Aux termes des débats sur le RI, il est décidé :

- Art1 : laissé en suspend. **A revoir à cause de la mention relative sur le quorum/bureau.**
- Art 2 : Validé avec modifications sus-mentionnées
- Art 3 : Validé
- Art 4 : Validé
- Art 5 : Validé
- Art 6 : Validé
- Art 7 : laissé en suspend. A revoir à cause de la mention relative au statut des membres du CA (qui sortiraient en cas d'absences répétées..) : à vérifier son adéquation avec les statuts
- Art 8 : ajouter modifications validées (voir ci-dessus) et compléter avant validation finale.

Divers

Prochain CA proposé pour le 8 décembre. Vincent B. se renseigne auprès du Muséum pour une éventuelle salle. Un doodle sera lancé par Gilles R.